

AP SES - contrôle social et déviance

Exercice 1 : Vrai/faux

- 1) S'écarter des règles de la société n'entraîne pas forcément une sanction d'ordre juridique.
- 2) Le crime est le degré le plus grave de sanction juridique.
- 3) De nos jours, le contrôle social informel a disparu.
- 4) Selon Durkheim, une situation d'anomie signifie que les règles sociales sont trop contraignantes.
- 5) Le contrôle social peut être à l'origine de la délinquance.
- 6) Tout acte qui enfreint une norme sociale n'est pas forcément déviant.
- 7) Les chiffres de la délinquance produits par les enquêtes de victimation sont plus élevés que ceux des statistiques policières.
- 8) Les enquêtes de victimation ont permis de régler la question du chiffre noir de la délinquance.

Exercice 2 : Retrouvez les définitions

- 1) Ensemble des conduites sanctionnées pénalement.
- 2) Processus de mise à l'écart d'un groupe ou d'un individu désigné comme déviant.
- 3) Ensemble des moyens par lesquels une société parvient à faire respecter ses normes.
- 4) Forme de contrôle social exercé de manière diffuse et quasi permanente par les groupes primaires.
- 5) Transgression des normes qui peut prendre des formes très variées.
- 6) Ecart entre les infractions réelles et les infractions constatées.
- 7) Forme de contrôle social exercé par des institutions spécialisées telles que la police ou la justice.

Exercice 3 : le contrôle social

	Contrôle social formel	Contrôle social informel
Normes : sociales ou juridiques ?		
Contrôle social officiel ou officieux ?		
Sanctions juridiques ou pressions de l'entourage ?		
Groupes primaires ou grands groupes ?		

Exercice 4 : Les rallyes dans la haute bourgeoisie

Les grandes soirées exigent la tenue de soirée. [...] Le smoking est toujours noir, se porte nécessairement avec une chemise à col cassé et toujours avec un nœud papillon. [...] En posséder un, c'est d'abord accéder au monde des adultes, car les smokings portés par les pères ne diffèrent en rien de ceux des fils. [...]

Malheur à celui qui se distinguera sans faire preuve de distinction, c'est-à-dire par maladresse ou ignorance, ce qu'a bien remarqué Cyril Barlatier, invité avec quelques autres condisciples par une amie de classe, organisatrice d'une soirée. « Il y avait des garçons qui, visiblement, n'étaient pas à leur place. Un camarade de classe était arrivé en veste, cravate et pantalon en velours. Là, vraiment, il se sentait très mal. Il n'était pas à sa place, et quand il entendait les conversations, il faisait un peu les yeux ronds. C'était quelque chose d'aberrant. C'était une erreur. » Au-delà de la faute de goût d'une tenue inadéquate, c'est toute la distance sociale qui s'exprimait dans cette distance vestimentaire. On ne peut venir dans une soirée de rallye ainsi habillé que si l'on ignore ce que signifie l'expression « tenue de soirée » du carton d'invitation [...].

De tels écarts à la norme, d'ailleurs vécus péniblement, sont des révélateurs sans pitié d'une éducation impropre et d'un milieu social douteux. [...]

Source : M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Éd. du Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 1989.

1) En quoi ce texte évoque-t-il le contrôle social ? La déviance ?

Exercice 5 : construisez une fiche-concept pour : « contrôle social », puis une fiche pour « déviance ».

Exercice 6 : commentez les trois règles d'or énoncées par L. Mucchielli qui concernent l'analyse statistique en sciences humaines :

- On ne peut rien dire d'un chiffre si l'on ignore comment il a été fabriqué.
- Un seul chiffre ne saurait permettre de décrire ni mesurer un phénomène social complexe.
- Les chiffres ne « parlent pas d'eux-mêmes », c'est nous qui les faisons parler.

23 questions à choix multiple pour s'entraîner (attention quelques notions ne sont plus au programme : la distinction déviance primaire/ déviance secondaire) : <http://ww2.ac-poitiers.fr/ses/IMG/html/controle-soc.html>